

Fondation « Ateliers d'Artiste »

château, Bourg-de-Crousaz 14, CH-1071 Chexbres

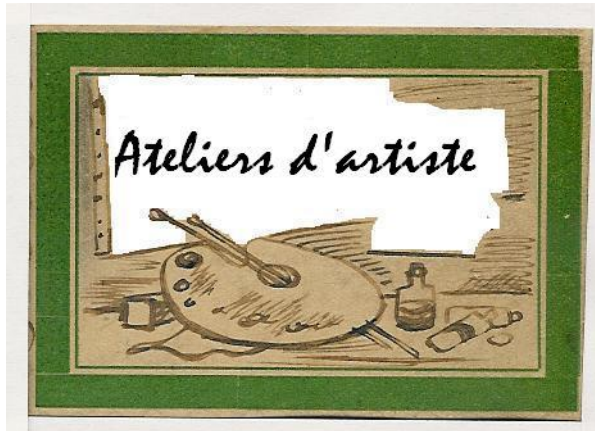
administration :

Rosemont 1, CH-1820 Territet

Tél. +41 (0)79/210 24 44

email jean.menthonnex@bluewin.ch

CCP 12-743-5 (« Fondation Ateliers d'artiste »)



No 12 – janvier 2015

Lauréate en 2004 du « PRIX d'ENCOURAGEMENT »
de la Fondation pour le Patrimoine Culturel.

Activités de la Fondation « Ateliers d'artiste »

Pour sa onzième année d'existence, notre Fondation poursuit ses missions, en conformité avec ses statuts.

La Fondation a pour mission, pour chaque artiste romand ou ayant un lien avec la Suisse romande, d'encourager la conservation et l'entretien d'un ensemble d'œuvres représentatives du parcours et de l'apport de l'artiste, complété par des objets personnels et des témoignages, visuels et sonores en particulier. La Fondation s'efforcera de plus de faire connaître les artistes dont elle détient des fonds. Elle s'intéresse tout particulièrement à la sauvegarde des fonds d'ateliers d'artiste n'ayant pas de descendant.

La Fondation gère les 15 fonds d'ateliers qui lui ont été confiés à ce jour, regroupant plus de 7'500 œuvres ; elle a également reçu une dizaine de donations en relation avec un/une artiste romand/e. Des partenariats sont en cours de développement avec des musées romands afin de faire connaître à un large public certains de ces fonds.

Parmi les faits importants de l'exercice 2014, mentionnons en juin 2014 le lancement de l'association des Amis de la fondation « Ateliers d'Artistes ». Sous la présidence de Mme **Stéphanie Leibundgut Bouquet**, avec

M. **Gérald Comtesse** comme trésorier et M. **Claudio Bernasconi** en tant que secrétaire, le comité de l'association a lancé les premières activités de l'association et a déjà pu soutenir grâce aux cotisations 2014 l'achat d'un ordinateur et d'un logiciel spécialisé dans la gestion de fichiers afin de permettre la réalisation efficace des inventaires des fonds d'artiste. De plus, les cotisations 2014 et 2015 vont permettre d'acquérir un laboratoire photos portatif avec supports d'éclairage réglables, munis d'ampoules LED 5500 Kelvin avec IRC 96 (« lumière du jour »), afin de documenter les inventaires avec des photos d'excellente qualité.

Autre fait très important, la Ville de Pully et sa Municipalité ont gracieusement mis à disposition de la fondation des locaux d'entreposage depuis juillet 2013, nous permettant de résoudre le problème central dont nous vous avons fait part au cours de ces dernières années. La situation reste néanmoins très préoccupante puisque les trois locaux, malgré un entreposage rationnel, sont déjà entièrement occupés par 12 des fonds d'ateliers, nous obligeant à maintenir un entreposage provisoire à l'extérieur. La recherche d'un local d'entreposage complémentaire et durable reste une priorité. Cinq propositions de fonds d'ateliers sont dans l'attente d'une solution à ce problème.

Vous trouverez sur le site **internet de la Fondation**, (www.ateliersdartiste.org), en cours de construction, **de nombreuses nouvelles informations concernant les activités de la Fondation.**

- *La fondation « Ateliers d'artiste » est sans but lucratif ; elle est exonérée d'impôts par l'Etat de Vaud (lettre du 17.11.2003, confirmée en décembre 2006). Les dons égaux ou supérieurs à CHF 100.- sont déductibles, dans les limites légales, des impôts des donateurs.*

Créée par acte authentique le 17 juin 2004 et contrôlée par « l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale », la Fondation « Ateliers d'artiste » est dirigée par son fondateur M. **Jean Mentonnex**, conservateur, avec l'aide des membres du conseil de fondation. Actuellement, le conseil est composé, en plus du fondateur, de M. **Philippe Kaenel**, historien de l'art, professeur à l'Université de Lausanne, auteur de nombreux ouvrages et articles spécialisés, de Madame **Françoise Bruttin**, documentaliste, nièce du sculpteur Georges Schneider (1919-2010 ; www.georges-schneider.ch), de Madame **Catherine Piguet**, Dr en sciences de l'éducation, de M. **Walter Tschopp**, ancien conservateur du département des arts plastiques du Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Neuchâtel, expert-consultant, et de M. **Claudio Bernasconi**, spécialiste en finance,

lequel poursuit avec efficacité la gestion du fichier des contacts et amis de la fondation, ainsi que la construction du site Internet.

Exemples de fonds et de donations à découvrir sur notre site Internet :

- le fonds **Violette Diserens** (1888-1965), donation de Mme C. Bourret et de M. F. Bourret, comprenant plus de 200 peintures, de nombreux dessins et des archives d'expositions.

- le fonds **Marie-Louise Carrard-Kohler** (1901-1981) ; donation M. et Mme J. Piljar (une centaine de peintures à l'huile, 400 gravures et plus de 230 cuivres gravés).

- le fonds **Francis Andruet**, artiste très connu dans la région genevoise, né en 1923, qui réside à Veyrier/ GE. *L'un des membres du conseil, M. Bernasconi, a réalisé une grande partie du catalogue raisonné de son œuvre.*

- le fonds **André Aeberhard** (1920 – 2003), avec une œuvre remarquable et appréciée de nombreux collectionneurs romands, don de feu son épouse.

- le fonds **Henri Eggimann** (1889 – 1968), don de ses deux filles Mmes Denise et Paulette Eggimann.

- le fonds **Thérèse Martin (1933)**, artiste de renommée internationale partageant sa vie entre ses ateliers de Lausanne et de Châteaurenard (F) ; l'artiste a déjà offert quelque 800 œuvres, ne conservant que les travaux réalisés au cours de ces dix dernières années.

- le fonds **Nanette Genoud** (1907-1987) ; donation de la fille de l'artiste.

- le fonds **Marcel Stebler** (1906-1966), don des héritières de son épouse.

- le fonds **René Gigy** (1888- 1953), don de feu son fils Marc, qui permet de découvrir le travail remarquable d'un élève de Charles l'Eplattenier.

- le fonds **Jean Apothéloz** (1900-1965), donation Jeanne Apothéloz – Eric et Denise Tappy, complémentaire au fonds musical déposé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, dont l'une des œuvres a été choisie pour illustrer la carte de vœux 2015.

- Le fonds **Charles Meystre** (1925-2013) donation en 2006 de Charles Meystre et de son épouse Micha Bayard. En rectificatif d'une information de notre dernier bulletin d'information et à la demande de leur fille Mme Valérie Meystre, « celle-ci n'a **pas consenti à cette donation** ».

- Un ensemble de 43 portraits (huiles & dessins), dont 13 autoportraits, de **Charles François Vuillermét** (1849 – 1918), don d'un collectionneur lausannois.

- 130 peintures d'**Urs (Frédéric Studer)** (1926 – 2005), les œuvres sur papier ayant été remises au Cabinet cantonal des estampes (Musée Jenisch).

- un ensemble de tableau de **Richard Hartmann** (1901-2000) et de Nanette **Ammann Hartmann** (1917-2005), avec le legs en 2008 de 21 tableaux par une collectionneuse de Pully.

- les aquarelles d'**Alfred Huguenin** (1911- 2001), don du neveu de l'artiste, le professeur Jean-Pierre Zrýd.

- un ensemble important de travaux sur papier (environ 300 œuvres : dessins, aquarelles, gravures, lithographies, ...) de **Christiane Cornuz – Molles** (1934 – 2005) ; donation faite par ses petits-enfants.

Nous avons besoin de votre soutien

La fondation fonctionne depuis 11 ans sans financement public. Dès lors, c'est grâce à l'engagement régulier des membres du conseil, ainsi que celui des membres de l'association des amis que la fondation a pu remplir sa mission.

Priorité pour 2015 :

Développer l'association des amis de la fondation Ateliers d'Artiste.

50 personnes se sont engagées dès le 23 juin 2014 comme membres fondateurs. Nous leur en sommes reconnaissants et les remercions de leur intérêt et leur soutien à cette mission de sauvegarde de notre patrimoine.

Si vous n'étiez pas parmi les amis fondateurs, vous êtes chaleureusement invités à devenir **membre de l'association des amis de la fondation « Ateliers d'artiste »** en versant la cotisation 2015. Vous aurez l'occasion de visiter un atelier d'un artiste ami dans le courant du mois de mai 2015 et serez invité/e à la deuxième assemblée de l'association, prévue **en novembre 2015 et suivie par la présentation de l'un des fonds sauvegardé par la fondation** ; vous deviendrez ainsi un partenaire privilégié de la fondation.

La cotisation 2015 (CHF 100.-, CHF 150.- pour les couples, CHF 200.- au moins pour les personnes morales, les organisations publiques et privées) est à verser sur le CCP 14-573 646-8 (IBAN CH63 0900 0000 1457 3646 8).

Ces montants permettront de financer les infrastructures indispensables à l'entreposage des œuvres.

Une attestation de versement, déductible des impôts dans les limites légales, vous sera envoyée à réception du versement.

© Fondation « Ateliers d'Artiste », CH-1071 Chexbres
Jean Menthonnex, rédacteur responsable

01.2015